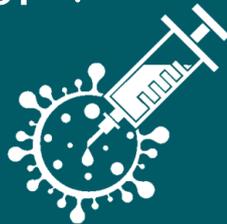


# Les Thermes s'engagent sur :



L'accès aux soins pour les personnes justifiant d'un schéma vaccinal complet ou d'un test RT-PCR négatif de moins de 72h précédant le 1er jour de cure

le port du masque chirurgical ou de catégorie 1 obligatoire pour toutes nos équipes et nos curistes y compris dans les soins collectifs



le contrôle médical dès l'arrivée du curiste au moment de sa première consultation



l'adaptation des espaces collectifs : limitation des effectifs, respects des distances sanitaires et chloration renforcée



la mise en place de distributeurs de solution hydro alcooliques dans tous les services.



un système de traitement de l'air en 100% air neuf



le renforcement des protocoles de désinfection déjà draconiens

la mise en place d'une cellule de vigilance, avec une formation pour toutes nos équipes

